



Conseil régional
Groupe **FRONT DE GAUCHE**
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 20 NOVEMBRE 2019

Rapport n° CP 2019-465

OPÉRATIONS DE TCSP ET PÔLE (77, 78, 91)

Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Mandate la Présidente de la Région Ile-de-France pour soutenir auprès de l'État la réalisation de la ligne 17, avec un tracé alternatif à la gare Europacity suite à l'annulation de ce projet ».

Exposé des motifs

Pour un tracé alternatif de la ligne 17 du Grand Paris Express

La presse a récemment annoncé la suspension pour un an des travaux de la ligne 17 du Grand Paris Express, suite à une décision du Tribunal administratif de Montreuil.

Cette décision intervient conjointement à l'annulation par le Gouvernement du projet Europacity sur le Triangle de Gonesse.

Cet abandon d'Europacity est une bonne nouvelle, et le projet de gare supposée desservir ce projet perd, de fait, son sens. Cet abandon ne rend toutefois pas moins nécessaire la réalisation de la ligne 17, très attendue par les habitants de nombreux territoires du nord francilien, notamment les usagers du RER B qui souffrent de la dégradation de cette ligne, et pour lesquels le scandaleux CDG Express n'apportera aucune alternative.

L'annulation d'Europacity ne peut entraîner l'annulation de la ligne 17. De même que la décision du Tribunal administratif ne peut entraîner un allongement inacceptable du calendrier des travaux sur cette ligne.

Des solutions doivent être trouvées, avec l'État et la SGP pour ne pas retarder davantage la réalisation de cette ligne par rapport aux délais prévus, et redéfinir son tracé dans la concertation avec l'ensemble des territoires concernés. Cet amendement propose donc que la Présidente de la Région Ile-de-France et D'IDF Mobilités se saisisse de ces enjeux dans les meilleurs délais.

Céline MALAISE
Présidente de groupe